

## Communiqué de presse 12 décembre 2016

# Le groupe MGEN membre fondateur du premier incubateur d'innovation démocratique

Le 6 décembre 2016, Roland Berthilier, vice-président du groupe MGEN, a annoncé le soutien de la mutuelle au lancement du premier incubateur d'innovation démocratique, initié par le collectif Démocratie ouverte et soutenu par la secrétaire d'État au numérique et à l'innovation, Axelle Lemaire.

L'association Démocratie ouverte est un collectif citoyen rassemblant des acteurs de la transition démocratique : citoyens, élus, chercheurs... L'incubateur qu'il crée se donne pour ambition de promouvoir toutes les initiatives qui œuvrent pour « plus et mieux de démocratie » en France. Il centrera son action sur l'accompagnement de « Civic Tech » en cours de création (pour les aider à lier démarche entrepreneuriale et ouverture aux enjeux politiques et sociétaux) ou déjà créées (pour accroître leur impact citoyen).

Le groupe MGEN a décidé de soutenir l'incubateur pour trois raisons majeures :

#### 1. <u>Participer à l'émergence de nouvelles idées et pratiques démocratiques.</u>

La question de la participation citoyenne est au cœur des préoccupations du groupe MGEN depuis sa création. Sa gouvernance démocratique impose que tous les moyens soient mis en œuvre pour impliquer les adhérents dans la prise de décisions. Le groupe est, à ce titre, en recherche permanente d'innovations concrètes pour favoriser la participation.

Une mutuelle est une société de personnes qui adhèrent à un projet collectif avec une gouvernance démocratique : le président et les administrateurs sont des adhérents élus par leurs pairs, les grandes décisions sont prises lors d'une assemblée générale.

Pour que les décisions prises soient le plus possible conformes aux attentes des adhérents, la démocratie mutualiste doit être vivante. Un taux de participation significatif aux élections des délégués à l'assemblée générale est notamment crucial. Au sein du groupe MGEN, ce taux est compris, selon les années, entre 25% et 30% des adhérents.

#### 2. Donner envie aux jeunes de s'engager.

Membre actif de la communauté éducative, le groupe est conscient de l'existence d'un décalage entre les aspirations des jeunes et le système politique. Avec l'incubateur, il veut s'impliquer dans des initiatives qui viseront à réduire cette fracture et donneront aux plus jeunes l'envie et les moyens de s'engager en tant que citoyen, de prendre part à la vie de la société. Il le fait déjà au travers de nombreux partenariats citoyens (Fondation Lilian Thuram Éducation contre le racisme, collection de livres pédagogiques *Les P'tits Citoyens...*).

#### 3. Contribuer au développement de nouvelles formes entrepreneuriales.

Le groupe MGEN est convaincu, notamment dans le cadre du développement de l'ESS, à la suite de la loi de 2014, de la nécessité de mettre en place un cadre financier, réglementaire et managérial pour les porteurs d'innovations démocratiques, dont les Civic Tech. Celles-ci doivent, pour cela, se regrouper et s'appuyer sur des structures solides qui pourront les accompagner, pendant un temps plus ou moins long, à passer de l'idée, au projet entrepreneurial puis à la définition d'un modèle économique adapté, viable et durable.

Pour chacun de ces sujets, l'incubateur sera un lieu d'échanges propice. Le groupe MGEN souhaite contribuer aux débats et en tirer profit pour son propre fonctionnement interne.

Le soutien du groupe MGEN est également financier, pour une durée de 3 ans, au côté de plusieurs autres membres fondateurs.



## Communiqué de presse 12 décembre 2016

### Contacts Presse: Benoît Coquille - bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92



Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-

sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... Le groupe MGEN protège plus de 4 millions de personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros. Il compte environ 9300 salariés.

www.mgen.fr www.twitter.com/groupe mgen